DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
(Service particulier)

NOUVELLES DIVERSES

La réforme judiciaire

Paris, 29 juin.

La commission sénatoriale de la réforme judiciaire a adopté un amendement de M. Jules Simon, tendant à faire de la Cour de cassation toutes Chambres réunies, le Conseil supérieur de discipline judiciaire.

Mouvement judiciaire

Paris, 29 juin.

L'*Officiel* publiera demain un mouvement judiciaire.

Voici les nominations intéressant le ressort de la Cour de Douai.

M. Durand, juge de paix à Houdain, nommé juge à Savigny (Loir-et-Cher) ; M. Sohier est nommé juge de paix à Trelon ; Sendo, juge de paix à Steenwoorde est nommé à Merville ; Donorin, greffier à Quesnoy, est nommé juge de paix à Steenworde.

Conseil municipal de Paris

Paris, 30 juin.

MM. Bourneville, Sigismond Lacroix, élus députés donnent leur démission de conseillers.

La prochaine séance qui aura lieu le 11 juillet era tenue à l'hôtel de ville.

L'Etat et les grandes Compagnies

Paris, 29 juin

La commission des chemins de fer examine la convention avec la Compagnie d'Orléans. Elle s'est bornée à dresser une listé des questions qu'elle posera au ministre des travaux publics qu'elle entendra demain.

On assure que la commission nommera rapporteur, probablement M. Rouvier.

L'élection aura lieu demain ou lundi.

Il semble certain que la majorité de la commission approuvera les conventions. Le rapport qui sera déposé, de façon à ce que la Chambre puisse le discuter avant les vacences.

Chez M. Grévy

Paris, 30 juin.

Le président de la République a reçu hier le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne auprès du gouvernement de la République française.

Il recevra aujourd'hui, à 2 h. 1/2, le roi Ferdinand de Portugal et sa femme, Mme la comtesse d'Edla.

La France et la Chine

Paris, 29 juin.

Le *Temps* déclare inexact le bruit de rupture, des négociations à Shang-Haï ; Il constate cependant qu'elles sont rendues difficiles par la persistance de le Chine à vouloir faire reposer tout arrangement sur la reconnaissance de la suzeraineté de la Chine sur l'Anam.

Le *Temps* ajoute que le gouvernement chinois prétend que M. Tricou a donné à la mission pacifique dont il était chargé, un caractère de provocation qui ne justifient pas les rapports qui existent entre la France et la Chine.

Louise Michel

Paris, 29 jiun.

Les anarchistes organisent, pour dimanche prochain, à Saint Mandé, un meeting où l'on délibérera sur un projet de manifestation à l'Elysée, pour demander à M. Grévy la grâce de Louise Michel.

Le chef de l'Etat est, dès à présent, décidé à refusser non seulement toute demande de grâce, mais encore à convertir en un bannissement à temps la peine de six ans de détention dont Louise Michel a été frappée.

Il est probable que la condamnée fera ses six ans à Saint-Lazare, avec permission de se faire apporter sa nourriture du dehors, de recevoir les lettres, les journaux et les visites des personnes dont elle donnera la liste.

Arrestation d'un anarchiste

Lyon, 29 juin.

Le nommé Morel, gérant du journal *la Lutte*, feuille anarchiste, a été arrêté dans la soirée, sous l'inculpation d'excitation au meurtre et au pillage.

Le socialiste Gautier

La Bataille annonce que le socialiste Gautier, détenu à Clairvaux, est très-gravement malade.

La mission Crevaux

Paris, 29 juin.

M. Mézières de l'Académie française, communique au *Temps*, une dépêche qu'il vient de recevoir du Pérou. Un des nos compatriotes, M. Thouar, ayant acquis la certitude que cinq membres de la mission Crevaux étaient encore vivants, est parti le 21 mai, avec l'espoir de les retrouver.

Questions médicales

Paris, 29 juin.

Le conseil académique de Paris a clos aujourd'hui sa session en votant les deux propositions suivantes :

1° Qu'il soit institué un doctorat ou diplôme supérieur pour les trois sciences qui sont la base de la médecine scientifique, savoir : l'anatomie, l'histologie et la physiologie ;

2° Que, pour délivrer ce diplôme strictement scientifique et supposant des recherches originales et des travaux personnels, il n'y ait qu'un jury pour toute la France, un jury d'Etat, dont les membres, désignés par M. le ministre, seraient pris parmi les professeurs des facultés de médecine.

ÉTRANGER

Nouvelles de Rome

Rome, 29 juin.

M. Ferry a fait tout de suite parvenir au Vatican une dépêche avec des assurances de conciliation, en attendant l'arrivée de la réponse officielle de M. Grévy. Celui ci a reçu le Nonce avec beaucoup d'amabilité et lui a déclaré qu'il désapprouvait hautement la persécution religieuse et qu'il était pleinement convaincu qu'une rupture avec le Saint-Siége aurait pour objet d'abaisser le prestige de la France. D'autre part, le Pape devait savoir que son influence à lui, président, sur la Chambre et sur les ministres était très petite. Il fera en sorte cependant de donner satisfaction au Pape.

Il est question d'un grand mouvement diplomatique au Vatican et de la création de nouveaux cardinaux dans le Consistoire qui suivra celui du mois de juillet. Mgr di Reude, Nonce à Paris, et Mgr Aloisi-Masella, Nonce à Lisbonne, seraient créés cardinaux. On parle de Mgr Vannutelli, qui sera de retour de Russie samedi, pour la Nonciature de Paris.

Mouvement anti-germanique

Berlin, 29 juin.

Le *Tageblatt* dit que l'instruction de l'affaire Kraszewski a pris des proportions considérables Un grand nombre de personnes y seraient compromises. On a arrêté près de vingt personnes à Berlin et à Dresde : à Halle également ainsi que dans la province de Hanôvre, où a opéré des arrestations. L'instruction de l'affaire s'étendrait jusqu'en Alsace Lorraine.

M. Kraszewski est tenu au secret le plus complet.

Election anglaise

Londres, 29 juin.

Voici le résultat de l'élection législative qui a eu lieu aujourd'hui à Hastings :

M. Ince, candidat libéral, a été élu par 2,138 voix, contre 2,101 obtenus par M. Warner, candidat conservateur.

LE CHOLÉRA

Le Caire, 29 juin, 7 h. 15 soir.

Pendant les douze dernières heures, il y a eu quinze décès à Damietta, trois à Mansourah et un à Port-Saïd.

Alexandrie, 29 juin.

Des dépêches de Mansourah et de Port-Saïd assurent qu'aucun nouveau cas de choléra ne s'est produit dans ces villes.

On lit dans la *Patrie* :

« D'après les nouvelles qui nous parviennent d'Alexandrie, aucune commission sanitaire n'a encore été nommée pour définir la maladie qui sévit en ce moment en Egypte.

» Il nous revient que cette maladie affecte plutôt le caractère typhoïque que celui du choléra. Aucun cas, jusqu'à présent, n'a été signalé au Caire et la navigation n'est pas entravée dans le canal.

» Il ne faut pas oublier que l'année dernière il y a eu, en Egypte, de deux à trois cents cas de choléra par jour; l'émotion n'était, certes, pas aussi vive ici que celle que l'on semble vouloir soulever aujourd'hui. De plus, ne perdons pas de vue que Damiette est une ville très importante entourée de nombreux villages.

» Il n'y a pas lieu de se préoccuper si réellement la maladie qui vient d'éclater en Egypte a un caractère typhoïque, quand, en France, à Montpellier, nous avons le 2e régiment de génie qui compte en ce moment deux cents typhiques, et personne ne se montre alarmé pour cela.

» Du reste, depuis vingt ans, tous les ans à pareille époque, les nouvellistes annoncent que le choléra vient d'éclater en Egypte; renseignements pris, il s'agit de cas isolés ou de maladies habituelles à ces climats. C'est encore aujourd'hui la même situation. »

Port-Saïd, 29 juin.

Une entente s'est établie entre l'agent supérieur de la Compagnie du Canal de Suez et la Commission sanitaire internationale, pour faciliter le passage de tous les navires par le Canal, sans contact avec le territoire égyptien.

Nicosie, 29 juin.

Une quarantaine de 10 jours est imposée pour toutes les provenances d'Egypte.

Paris, 30 juin.

Le *Voltaire* annonce que des pourparlers sont engagés entre les puissances, en vue de reprendre la proposition du comte Andrassy, tendant à créer une commission sanitaire internationale et permanente en Egypte. On voudrait que l'initiative de cette proposition revint à l'Autriche.

Le gouverneur général de l'Algérie, à la nouvelle de l'apparition du choléra, a donné l'ordre d'interdire le pèlerinage à la Mecque, qui s'organise chaque année, vers cette époque, dans notre colonie et auquel un grand nombre d'Arabes prennent part.

Situation météorologique

Paris, 29 juin.

La hausse du baromètre s'est continuée sur le nord-ouest de l'Europe, elle est de 3 m/m à Valentia, de 7 à Storneway. Le vent est devenu faible et la mer belle sur les côtes de Bretagne. Une légère dépression existe en Gascogne et a son centre près de Bordeaux 768 m/m, elle va amener des orages.

La température est très élevée ; elle variait ce matin depuis 12° (Christiansund) jusqu'à 25° (Biskra). Les maxima d'hier ont atteint 27 à Stockholm, Paris, 28 à Clermont, 30 à Bordeaux, Marseille, Rome et 37 à Biskra.

En France, le temps chaud va continuer. Des orages vont commencer en Gascogne et s'étendre aux autres régions.

Le temps est magnifique, la chaleur est accablante.

LE GRAND CANAL DU NORD

Voici le texte de l'avis de la commission des finances sur le projet de loi adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet de faire déclarer d'utilité publique la construction d'un canal de navigation du Nord sur Paris, présenté au nom de la commission des finances, par M. Casimir Fournier, sénateur, et qui a été distribué aujourd'hui samedi :

« Messieurs,

» Conformément à l'article 22 du règlement du Sénat, votre commission des finances a examiné le projet de loi relatif à la contruction d'un canal de navigation du Nord sur Paris et, pour s'éclairer sur les conséquences financières qu'entraînerait l'adoption du projet de loi, elle a successivement entendu M. le ministre des travaux publics et M. le ministre des finances.

» A la suite de cet examen et de ces explications, deux opinions se sont formées au sein de la commission.

» Quelques-uns de ses membres ont pensé qu'à raison de la situation des recettes de l'exercice et des augmentations de dépenses qui pourront résulter de divers projets de la loi déjà présent déposés ou qui le seront avant la fin de la session, il y avait lieu d'ajourner toutes résolutions sur de nouvelles dépenses jusqu'au moment où, le Parlement ayant voté le budget de 1884, on sera définitivement fixé sur l'étendue des ressources à affecter aux travaux extraordinaires.

» Cette opinion n'a point été partagée par la majorité de la commission.

» L'article 2 du projet de loi qui vous est soumis élève à 56,000,000 de francs la dépense du canal de Nord. Il résulte, en outre, des déclarations de M. le ministre des travaux publics que l'amélioration de la rivière de l'Oise, entre Janville et Paris, est une conséquence nécessaire de l'entreprise et que cette amélioration entraînera une dépense d'au moins quatre millions. Il faut donc se placer en présence d'une dépense totale de 60,000,000 de francs.

» Mais, quant à présent, ce qui est demandé, c'est comme l'exprime l'article 2 du projet, une somme à porter chaque année au budget des ressources extraordinaires, suivant la situation budgétaire et les exigences de la construction.

» D'après M. le ministre des travaux publics, la dépense portera sur un grand nombre d'exercices. On ne peut évaluer à moins de dix ou quinze ans la période de temps nécessaire pour l'achèvement du travail, dont diverses parties seront, d'ailleurs, susceptibles d'être utilisées séparément, avant l'ouverture du canal tout entier.

» Dans cette vue, l'Administration avait, dès 1882, porté en prévision au budget des Travaux extraordinaires, pour le canal du Nord, une première annuité de 5.000.000 de fr., qui a été votée par les Chambres et qui tombera en annulation.

» Lors de la confection et du vote du budget de 1884, l'Administration et le Parlement auront à marquer la mesure des nouveaux sacrifices à faire pour l'entreprise dont il s'agit.

» La majorité de votre Commission, sans méconnaître les difficultés de la situation financière, a cru qu'il n'y avait nulle témérité à commencer dans ces conditions une œuvre dont la nécessité est démontrée dans le rapport de l'honorable M. de Freycinet, qui est depuis longtemps promise et attendue et qui a été votée à une grande majorité par la Chambre des députés.

» Déclarer qu'une allocation annuelle de cinq millions au plus paraît excéder les forces de notre budget et qu'il y a lieu de suspendre toute décision sur une nouvelle entreprise jusqu'après le vote du budget de 1884, a semblé à la majorité de votre commission une mesure d'une prudence excessive, qui n'est pas commandée par l'état des finances et du crédit public.

» En conséquence, elle a émis un avis favorable au projet qui vous est soumis. »

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LE SUCCESSEUR DE M. ACHILLE DEFRENNE.— Un journal de Lille annonçait, il y a deux jours, l'*accession* probable de M. Henry Bossut aux fonctions de président du Tribunal de commerce de Roubaix. Le mot *retour* eut été plus juste, puisque M. Henry Bossut a déjà occupé la présidence pendant quatre périodes successives.

M. Henry Bossut a refusé, jusqu'à présent, de prendre le succession de M. Achille Defrenne; mais on espère que notre honorable concitoyen, qui, pendant plus de trente ans, a rendu tant de services au commerce de Roubaix, comme président, comme commissaire aux expositions, et par des œuvres d'initiative personnelle, reviendra sur cette détermination et qu'il consentira à mettre pendant quelques années encore sa grande expérience et son dévouement au service de la ville de Roubaix.

L'INCIDENT DES FUNÉRAILLES DE M. ACHILLE DEFRENNE. — On nous communique une note de laquelle il résulte que c'est par suite d'un accord entre M. le Maire de Roubaix, et le Tribunal de commerce, que l'ordre du cortége avait été réglé, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, lors de l'enterrement de M. le président Achille Defrenne.

Le Maire et le Tribunal de commerce auraient pris exemple sur les obsèques de M. Pierre Motte.

Il n'en est pas moins regrettable qu'on n'ait pas su, avec les moyens dont on disposait, organiser le cortége de façon à donner une place distincte à tous les corps constitués et aux diverses délégations.

LES VOTES DE M. A. SCRÉPEL.— Dans la séance du vendredi 29 juin, M. Scrépel a voté : 1° contre la prise en considération du paragraphe additionnel présenté par M. Lagrange, au projet de loi concernant les récidivistes; 2° pour l'ensemble du projet de loi concernant les récidivistes.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.— Les concours de fin d'année ont commencé dimanche, 24 juin. Nous en publierons les résultats au fur et à mesure qu'ils seront établis. Voici les premiers :

Classes de solfége pour les adultes. — 1re classe, 1re division. — 1er prix, Vanhaelt Jean ; 2e, Delplanque Gustave et Lepers Achille ; 1er accessit, Lefévre Emile.

1re classe, 2e division. — 1er prix, Bouche Jules, Dujardin Eugène et Dumortier François; 2e, Delueufcourt J.-B. et Lefebvre Emile; 3e, Courrier Jules et Vieune Adolphe; 1er accessit, Prouvost Emile; 2e, Finance Charles-Louis.

2e classe, 1re division. — 1er prix : Coulthier Paul et Deglaire Pauline ; 2e Favure Gustave et Verrez Edouard ; 3e Gripon Jules et Mesdaet Edmond; 1er accessit Ramfamg Louis; 2e Inglebert Joseph ;

2e classe, 2e division. — 1er prix, Botterman Jules et Guyot Emile ; 2e Gilbert Alphonse et Moreau J.-B. ; 1er accessit, Marguerite Louis ; 2e, Deplus Georges.

Concours du 26 juin 1883, *classes de solfége* (garçons), *1re classe*, division d'excellence :

1er prix, Lemau Gustave; 2e, Noyelles Jules et Desbonnet Georges.

1re division. — 1er prix, Florquin Charles; 2e, Duhamel Albert ; accessit, Labitte Jules.

2e division, — Vanderheeren Raphaël; accessit, Plateau Richard.

2me classe. 1re division. — 1er prix, Brun Jean, Dubocage Albert, Marcelle Jean ; 1re accessit, Wilfart Clotaire ; 2e, Delattre Henri.

2me division. — 1er prix, Berger Eugène ; 2e, Dubois Auguste ; 3e, Fromant Arthur.

Classe élémentaire. — 1re division. — 1er prix, Desmet Adolphe ; 2e Roupon Henri ; accessit, Goëm Cyrille.

2me division. — 1er prix, Carré Emile ; Segard Charles ; accessit, Derrevaux Louis.

Concours du 28 juin 1883. — *Classe élémentaire de solfége* (demoiselles) : 1re division. — 1er prix, Degaud Emilie; 2e, Vestracte Clémence et Caretto Clémence; accessit, Debrnyker Joséphine.

2e division. — 1er prix, Marmuse Jeanne ; Petro Jeanne; 1er accessit, Plauquart Julia; 2e, Delhoutre Louise.

2e classe.— 1re division. — 1er prix, Argelliès Marie et Planquart Alice ; 2e, Wante Jeanne et Samain Marie; 3e, Dehouse Céline; 1er accessit Dutholt Blanche; 2e, Buick Lucie.

2e division. — 1er prix, Flament Marie et Loof Eudoxie : 2e, Inglebert Coralie, Fourrez Mathilde et Decraene Orelie ; 3e, Capron Jeanne; 1er accessit. Pauwels Hélène ; 2e Cavege Juliette.

Demain dimanche matin, 1er juillet, à 10 heures, aura lieu le concours de la première classe de solfége (demoiselles).

Mardi 3 juillet, 3 h. 1/2 du soir, concours de chant (hommes), piston, bugle, violon.

Jeudi 5 juillet, 7 h. 1/2 du soir, concours de violoncelle, baryton, basse, cor et alto.

Dimanche matin, 8 juillet, 10 heures, concours de piano.

Mardi, 10 juillet, à 7 h. 1/2 du soir, concours le chant (demoiselles), clarinette, saxophone et flute.

GRANDE HARMONIE. — On nous prie d'annoncer que le concert d'été offert chaque année par la *Grande Harmonie*, à ses membres honoraires, aura lieu le dimanche 8 juillet, dans les jardins de M. Cavrois-Mahieu, boulevard de Paris. Nous donnerons, dans quelques jours, le programme de ce concert, qui, nous en sommes certain, sera digne de notre musique municipale.

Les membres honoraires recevront leurs lettres d'invitation dans le courant de la semaine prochaine ; les personnes qui désireraient souscrire à l'avance, peuvent le faire, dès maintenant, chez M. Gustave Hoffmann (rue de Sébastopol, 49), secrétaire de la *Grande Harmonie*. On peut aussi souscrire au moment du concert. Les conditions de l'abonnement sont de dix francs par an pour une personne seule, et de vingt francs pour une famille entière : la durée de l'engagement est de six années.

FANFARE DELATTRE. — C'est demain soir, dimanche, 1er juillet, que la *Fanfare Delattre* donne son concert dans le jardin de M. Pierre Catteau. Le concert commencera à huit heures et demie.

Le prix d'entrée est fixé à *deux francs*.

LA LYRE ROUBAISIENNE.— Lundi et jeudi prochain, *La Lyre roubaisienne*, dirigée par M. Hodüm, fera, au local de la *Grande-Harmonie*, rue Saint Georges, les répétitions générales préparatoires au concours du 8 juillet prochain, à Colombes, près Paris.

Voici les titres des morceaux qui seront chantés : 1° Chœur au choix, *La Saint Hubert*, par Laurent de Rillé. — 2° Chœur imposé, 1re division, 1re section : *Le Hameau*, par Carlez. — 3° Chœur imposé, division d'honneur : *Les Patineurs*, par Laurent de Rillé.

Demain dimanche, à 11 heures du matin, et mardi soir, les mêmes répétitions auront lieu au local de la *Lyre roubaisienne*, estaminet Oscar Lefebvre, rue d'Alma, 159.

AU PARC DE BARBIEUX. — Voici le programme du concert qui sera donné demain dimanche, de 5 à 7 heures du soir, au parc de Barbieux par la *Grande Fanfare* et la *Lyre roubaisienne* :

Première partie : Grande Fanfare : 1. Allegro V. Buot. — 2. Fantaisie sur la Cruche cassée, L. Vasseur, — 3. Redowa, Van Groningen.

Deuxième partie : Lyre roubaisienne : 4. La St Hubert, L. de Rillé. — 5. Les Patineurs, L. de Rillé.

Troisième partie : Grande Fanfare : 6. Marche militaire, J. Vancommelbecke. — 7. Ouverture du Voyage en Chine, Bazin. — 8. Fantaisie sur la Mascotte, E. Audran.

CONCOURS DE GÉOGRAPHIE. — Nous avons annoncé par erreur que 8 élèves de M. Alexandre Faidherbe avaient pris part à ce concours. Sept de ces élèves sont sous la direction de M. Aristide Faidherbe; le huitième appartient à l'école du boulevard d'Halluin, dirigée par M. François.

TIR. — Nous rappelons à MM. les officiers et soldats de l'armée active, réserve et territoriale, que le concours de tir offert gratuitement par le Cercle des Carabiniers roubaisiens, aura lieu demain dimanche, 1er juillet, de 8 heures du matin à 7 h 1/2 du soir.

SÉANCE D'ESCRIME. — Demain dimanche 1er juillet, a lieu, au café du Beau-Jardin, rue St-Georges, une séance d'escrime organisée par M. Loridan, professeur à Roubaix, avec le bienveillant concours de plusieurs professeurs civils et militaires de la région du Nord, et de la Fanfare de Beanrepaire.

Cette séance est donnée au profit des pauvres. Le prix du cachet est de 1 franc.

LES SAPEURS-POMPIERS DE WATTRELOS célébreront lundi, 2 juillet, leur fête patronale.

Le banquet aura lieu à trois heures.

CONCOURS COLOMBOPHILES. — Voici le résultat du concours du 24 juin sur Clermont, organisé par la société l'*Harmonie* : Lâcher, à 6 heures, de 863 pigeons. Temps légèrement couvert.

1er prix, 8 h 41 3/4, Hamel. — 2e, P, 8 h 46 3/4, F. Guilmain. — 3e, PP, 8 h 48, D'Halluin Varrasse. — 4e, 8 h 49 1/2, C. Dansette. — 5e, PP, 8 h 49 1/2, J. Grignolio. — 6e, 8 h 50 3/4, A. Farvacque. — 7e, PP, 8 h 51 1/4, Hamel. — 8e, 8 h 51 1/2, Demeulénart. — 9e, 8 h 52 1/4, Deheuvels. — 10, PP, 8 h 52 1/4, Labitte. — 11e, P, 8 h 52 1/2, E. Maton.

12e prix, P, 8 h. 53, Lefebvre. — 13e, P, 8 h. 53 1/2, C. Dansette. — 14e, PP, 8 h. 53 3/4, Cruque. — 15e, 8 h. 54. Fremaut. — 16e, 8 h. 54, L. Lefebvre. — 17e, P, 8 h. 54, Verrecken. — 18e, 8 h. 54, D'Halluin-Varrasse. — 19e, PP, 8 h. 54 1/4, Hamel. — 20e, P, 8 h. 54 1/4, Hamel. —21e, P, 8 h. 54 1/2, D'Hal. — 22e, 8 h. 54 1/2, Duhamel. — 23e, 8 h. 55, Duflot. — 24e, P, 8 h. 55, J. Quivron. — 25e, 8 h 55 1/1, Dekenoppe. — 26e, P, 8 h. 55 3/4, Vauvergelle. — 27e, 8 h 55 3/4, Debnins. — 28e, P, 8 h 55 3/4, C. Thaméry.—29e, P, 8 h 56 1/2, H. Laneke. — 30e, PP, 8 h. 57, H. Clément. — 31e, P, 8 h 58, H. Clément. — 32e, 8 h 57, Domluique. — 33e, PP, 8 h 57, Coulombier. — 34e, P, 8 h 57, E. Wallays. — 35e, 8 h 57, L. Duvivier. — 36e, P, 8 h. 57 1/4, G. Desrousseaux. — 37e. PP, 8 h 57 1/4, L. Dupont. — 38e, P, 8 h 58 1/1, Dumortier. — 39e, P. 8 h 58 1/4, Leclercq. — 40e, 8 h 58 3/4, C. Lecemis.

41e prix, 8 h 58 3/4, P. Six. — 42e, PPPP, 8 h 58 3/4, C. Catel. — 43e, 8 h 59, H Dujardin. — 44e, P, 8 h 59, Debruyne. — 45e, 8 h 59, Nérluck. — 46e, PP, 8 h 59 1/2, L. Dumuut. — 47e, PP, 8 h 59 1/2, L. Tollifier. — 48e, P, 8 h 59 3/4, J. Désobry. — 49e, PP, 8 h 59 3/4, H. Salsmbler.— 50e, 9 h, L. Duvivier. — 51e, 9 h 1/2, E. Dérégnaucourt. — 52e, PP, 9 h 1/2, A. Loucheur. — 53e, PPP, 9 h 1, E. Duhem. — 54e, P, 9 h 1 1/4, Delporte. — 55e, PP, 9 h 1 1/2, H. Clément. — 56, PP, 9 h 2, L. Platel. — 57e, PPP, 9 h 2 1/2, H. Décottignies. — 58e, 9 h 2 1/2, Dazin. — 59e, P, 9 h 2 1/2, Smits, — 60e, PPP, 9 h 2 3/4, A. Balcaen. — 61e, PPP, 9 h 3 3/4, L. Dumont. — 62e, 9 h 4, H. Bermyn. — 63e, 9 h 4 1/2, D'Hellemmes.

64e, P, 9 h 04 3/4, E. Sonneville.—65e, 9 h 04 3/4, Dekenoppe.—66e, PPP, 9 h 05, Joye.—67e, P, 9 h 06 3/4, A. Vamesse.—68e, P, 9 h 06 3/4, F. Marsy.—69e, P, 9 h 07. Bachez. — 70, PP, 9 h 09, H. Lampe. — 71, PP, 9 h 09 3/4, C. Catel. — 72, PP, 9 h 09 3/4, Deparis. — 73e, 9 h 10, C. Roussel. — 74, PP, 9 h 12 1/2, A. Durst.— 75e, PP, 9 h 13 1/2 Dansette.— 77e, 9 h 14, A. Marcq. — 78e, 9 h 14 1/2, Smits. — [illegible] 15, Rôty. — 80e 9 h 15 1/2, [illegible] 3/4, Duflot. — 82e, 9 h [illegible] 17 1/2, L. Platel. — 8[illegible] 86e, PP, 9 h 18 1/2, M[illegible], J. Niffle. — 87e, 9 h 19 1/2, E. Wallays.

Poules à 5 fr., hors concours, 9 h 24. L. Tollifier. — 9 h 26 1/2, D'Halluin Varrasse.— 9 h 37 1/2, C. Catel.

P. S. — Le conseil d'administration de la *Fédération colombophile Roubaisienne*, informe les intéressés qu'il a délégué son secrétaire M. Elie Cateau, pour le transport des pigeons pour le concours national d'Anch, organisé par la société *Union et Liberté*, de Lille.

En conséquence, les amateurs concurrents peuvent remettre leurs pigeons au siége de la fédération, à l'estaminet de l'*Epeule*, tenu par M. Elie Cateau, le mercredi 4 juillet, de midi à 3 heures; ils sont en outre prié de remettre leurs parcours.

TROIS ACCIDENTS.—Un charretier de l'ébouage, Henri Mazure, rentrait hier après midi avec son cheval et son tombereau, dans la cour de la ferme de la rue Decrème, lorsqu'il fut pris entre deux véhicules. Le docteur Godefroy a constaté la fracture de trois côtes. Mazure a été transporté à son domicile, à Lys.

— Le même jour, à sept heures et demie du soir, un ouvrier trieur de Tourcoing, Jules Demarque, est tombé entre les roues d'un chariot chargé de balles de laines, rue de Tourcoing. La jambe droite a été cassée en plusieurs endroits; Demarque avait voulu sauter sur le camion en marche, et était retombé sur les grès. Le conducteur ne s'est pas aperçu de l'accident. On craint que l'amputation de la jambe ne doive être pratiquée.

— Ce matin, à quatre heures, un jeune homme occupé dans le peignage de MM. Alfred Motte et Cie, quai de Wattrelos, voulut retirer de la laine de son métier en marche; sa main droite a été prise entre deux roulaux.

Les blessures sont assez graves.

TOURCOING

FUNÉRAILLES DE M. LEURENT.— Les funérailles de M. Jules Leurent, ancien député auront lieu mardi matin, à Roucq.

LES VOTES DE M. DEBUCHY.— Dans la séance du vendredi 29 juin, M. Debuchy a voté : 1° pour la prise en considération du paragraphe additionnel, présenté par M. Lagrange, au projet de loi concernant les récidivistes; 2° n'a pas pris part au vote dans le scrutin sur l'ensemble du projet de loi concernant les récidivistes.

IMPRUDENCE. — Un garçon de magasin d'une importante filature de Tourcoing, voulut descendre du second étage au rez-de-chaussée, à l'aide d'un vindas qu'il ne prit pas le temps de consolider. C'est un jeune homme de 19 ans, nommé Ducoulombier.

Ses camarades crurent devoir lui faire des observations ; il n'en tint aucun compte.

Ducoulombier avait opéré plusieurs fois déjà cette descente imprudente, lorsque Leman, ouvrier, âgé de 40 ans, sauta près de lui.

La secousse imprimée à l'appareil, fit détacher le vindas qui tomba entraînant dans sa chute ces deux malheureux.

Les docteurs Rogeau et Catteau furent immédiatement mandés, et ils constatèrent que Leman avait un pouce cassé et que Ducoulombier avait le bras gauche brisé.

LACHE AGRESSION. — Quatre jeunes gens de Roubaix, messieurs W...., R...., S...., G...., s'étaient rendus dimanche dernier à Mouveaux, célébrer les noces d'argent de M. et Mme X....

A minuit ils se retiraient, heureux de leur journée, lorsqu'ils furent subitement attaqués par une quinzaine de mauvais sujets qui les rouèrent de coups.

L'un d'eux est, dit-on, assez grièvement blessé !

La justice informe.

LILLE

SOCIÉTÉ RÉGIONALE D'HORTICULTURE. — La prochaine assemblée générale aura lieu au Palais-Rameau, le dimanche 1er juillet 1883, à cinq heures précises du soir. Il y aura une conférence.

La séance sera terminée par une tombola composée de plantes et de livres de choix au profit des membres présents seulement.

Le même jour, apports de roses et rosiers.

Situation financière.

LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD tiendra sa réunion mensuelle au Grand-Hôtel de Lille, le mercredi 4 juillet, à onze heures du matin :

M. Tellier.—Compte-rendu de la séance tenue 19 juin, au Grand Hôtel, à Paris, en présence de MM. les sénateurs et députés du Nord et du Pas-de-Calais, et de la visite à M. le ministre de l'agriculture.

Fixation du jour de la séance extraordinaire de la Société des Agriculteurs du Nord à Cambrai.

L'AFFAIRE BONZEL. — Par jugement rendu vendredi matin, par le tribunal de commerce de Lille, la maison Bonzel d'Haubourdin a été déclarée en faillite à la requête d'une maison de banque.

C'est un grand désastre pour notre région.

Bien que MM. Bonzel aient toujours été fort mêlés à la vie politique, nous n'aurons pas le mauvais goût de poursuivre dans leur ruine des industriels malheureux.

Si cette catastrophe financière doit avoir pour résultat d'écarter M. Petit du Conseil général, nous ne saurions oublier qu'elle atteint dans leur fortune un nombre considérables d'honnêtes gens.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Le concours pour l'agrégation de chirurgie vient de se terminer devant la Faculté de Paris. En voici les résultats :

Lille. — 1er, M. L. Dubar, ancien interne des hôpitaux de Paris, lauréat de l'Institut, chirurgien des hôpitaux de Lille ; 2e, M. Baudry, chirurgien-oculiste du Bureau de bienfaisance de Lille.

Lyon — 1er, M. Chandelux ; 2e, M. Polosson ; 3e, M. Sabatier.

Nancy.— 1er, M. Rohmer, 2e, M. Baraban.

Bordeaux. — 1er, M. Piéchaux ; 2e, M. Lagrange.

Paris.— 1er, M. Vermisson; 2e, M. Campenon.

L'ACCIDENT DE MONS-EN-BARŒUL. — M. Dupont, de Valenciennes, nous informe qu'il n'est pas le constructeur du générateur qui a sauté chez M. Léon Delattre.

Les constructeurs seraient MM. Delsart, Becco et Cie, d'Auzin.

Voici, d'un autre côté, ce que nous lisons dans l'*Echo du Nord* :

« Une poursuite a été engagée contre le constructeur, M. Dupont, de Valenciennes, qui avait installé le générateur il y a deux mois, et l'industriel, M. Delattre. »

LA POLICE DES MŒURS A LILLE. — La police des mœurs qui, autrefois, à Lille, était faite avec une rare énergie, semble s'être un peu relâchée depuis quelques années. Toutes les rues aujourd'hui sont infestées de femmes se livrant à la prostitution; les trois quarts des cabarets sont transformés en foyer d'immoralité. Ne pourrait-on revenir à l'ancien système de la police et mettre au violon, comme on faisait jadis, toutes les femmes prises en flagrant délit de racrochage ?

CHUTE DE CHEVAL. — Hier à six heures du soir, le nommé Daniel Dufermont, âgé de 28 ans, né à Bondues, garçon de café, demeurant rue du Priez, 40, promenait sur les fortifications un cheval de louage. Lorsque près la porte de Gand, une corde tendue au travers des remparts fit faire un faux pas au cheval qui tomba sur le cavalier.

Daniel Dufermont est assez grièvement blessé au dos.

Son état est grave.

Il a été transporté dans sa famille après avoir reçu les soins de M. le docteur Daubresse.

CHUTE. — Samedi vers, 10 heures du matin le nommé Paul Fouque, âgé de 22 ans, ouvrier-menuisier, demeurant rue de Condé, 49, était occupé au premier étage d'une maison en construction sise rue de la Justice, près du boulevard Victor Hugo. En voulant clouer un mirlier, il perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de 5 mètres. Dans sa chute il se fractura la jambe droite.

Conduit aussitôt à l'hôpital Sainte-Eugénie, il a reçu les soins des internes de service.

INCENDIE. — Hier, à deux heures et demie de l'après-midi, un commencement d'incendie s'est déclaré rue de Wazemmes, 12, dans une chambre du deuxième étage, occupée par les époux Portebois.

Les pertes se bornent à quelques meubles brûlés, d'une valeur d'environ soixante francs.

Toute la famille Portebois travaille en fabrique. Il n'y avait personne dans la chambre, au moment de l'incendie.

On suppose que le feu a pris naissance dans un sac de copeaux qui était près du poêle. Lorsque les pompiers sont arrivés, le feu était éteint.

Il n'y a pas assurance.

EPILEPSIE.—Samedi, vers 8 heures du matin, la nommée Virginie Lepée, femme Prévost, âgée de 30 ans, ménagère, demeurant boulevard Montebello, est tombée d'une attaque d'épilepsie dans la rue de Juliers.

Après avoir reçu les premiers soins des passants, elle a été reconduite chez elle en voiture.

RECHERCHE. — La police de notre ville recherche un individu qui aurait tenté de violer une petite fille de sept ans.

REBELLION.— La police a arrêté hier le nommé Joseph Bogaert, âgé de vingt-deux ans chaudronnier en fer, sous l'inculpation de rébellion envers un agent de la force publique et ivresse manifeste.

POLICE. — On assure que les agents vont être munis de trousses contenant du fil, des aiguilles, du linge, et quelques médicaments, en vue des accidents qu'ils pourraient avoir à constater.

DISPARITION. — Quelques jours après le concours de musique, nous avions annoncé qu'un membre de la *Concordia* de Luxembourg, M. Nicolas Miller avait disparu.

Nous apprenons qu'après un voyage circulaire en Belgique, M. Muller, vient de réintégrer le domicile conjugal.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — L'affaire du nommé Théophile Vausste, demeurant à Neuville en Ferrain, inculpé de vol, viendra le 13 juillet devant le Tribunal correctionnel de Lille.

— Celle du nommé Joseph Jauche, inculpé de coups envers le garde-champêtre du Blanc-Seau, viendra le 12 juillet devant le même Tribunal.

Lettres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du 28 juin 1883

(COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DU *Journal de Roubaix*.)

Présidence de M. Léon ALLART, Maire.

La séance est ouverte à 8 heures 45.

M. LE MAIRE lit la lettre du Préfet, autorisant une séance extraordinaire et invite le Conseil à commencer la discussion de son ordre du jour.

M. Gaume, conseiller municipal de Toulon, communique à l'Administration de Roubaix, un projet de « retraites pour tous ». Nous vous demandons de renvoyer ce projet à l'étude de votre Commission des finances.

M. EMILE MOREAU. — Messieurs, dans les précédentes séances, plusieurs conseillers ont protesté contre la pressure d'un étranger à nos délibérations. Ces conseillers ont eu raison et j'aurais fait comme eux, si j'avais été présent. Je suis d'autant plus étonné qu'on n'ait pas cru devoir leur donner satisfaction que, si je suis bien renseigné, celui dont il est question serait ni électeur, ni même Français. (Sensation.) Si M. le Maire continue à ne tenir aucun compte de nos protestations, nous nous abstiendrons de prendre part aux votes...

(M. Guug'l, secrétaire de la Mairie, sort vivement de la salle. — Un conseiller à mi-voix : Il va chercher